

et à rembourser tout document perdu ou détérioré.

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE *

PRENOM

Adresse *

Code postal***Ville***

N° téléphone

Acceptez-vous de recevoir du courrier électronique de la part de la médiathèque départementale ?
Si oui cochez la case

E-mail de la personne responsable

.....@.....

Nom des personnes utilisant la carte (3 personnes maximum) :

Nom **Prénom**

Nom **Prénom**

Nom **Prénom**

Conditions du prêt

En accord avec la personne responsable, la médiathèque départementale attribue à l'organisme l'une des conditions d'emprunts suivantes :

- niveau 1** : 60 LIV + 10 CD + 10 REV pour 60 jours.
- niveau 2** : 150 LIV + 20 CD + 20 REV pour 120 jours.
- niveau 3** : 300 LIV + 30 CD + 30 REV pour 270 jours soit une année scolaire.

La personne responsable s'engage, au nom de l'organisme qu'elle représente, à respecter les conditions d'emprunt et d'usage des documents tels que décrits dans ce document.

Ale

Par délégation de la Présidente
La Directrice de la Médiathèque
Drôme provençale
Laure TERCIEUX

La Responsable

Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Conseil départemental